



comment se faire licencier sans etre en faute

Par **sabrina94270**, le **06/03/2012** à **20:58**

bonsoir,
alors voila je suis hotesse de caisse j ai été en accident de travail pendant 1ans puis
consolider par le medecin conseil avec 6pourcent d ipp suite a cette accident je n est pas
repris le travail je suis en depression donc en arret de travail j aurai voulu savoir comment
faire pour ce faire licencier sans etre en faute je ne souhaite pas retourner dans cette
entreprise surtout que ma responsable m attend au tournant apparament elle aurai tres mal
pris mon accident de travail comment faire pour me faire licencier et toucher mes indemniter
ect....
cordialement

Par **P.M.**, le **06/03/2012** à **21:40**

Bonjour,
Vous venez demander comment on fait pour se faire licencier sans être au travail, ce serait
extraordinaire que l'on puisse vous fournir une réponse sauf si l'employeur invoquait une
désorganisation de l'entreprise et une nécessité de vous remplacer en CDI ou si, à la suite
d'une visite de reprise, le Médecin du Travail vous déclarait inapte et qu'il n'y ait aucune
possibilité de reclassement...
A moins que l'employeur accepte une [rupture conventionnelle](#)...